

Décision Générale colonial

Décision n° 821 du août 1918 :

n° 821

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 6 août 1948
Numéro JO n° 8 du 31/08/1948	Date du numéro 31 août 1948

TEXTE INTÉGRAL

Kamil Ali, infirmier 5e échelon, précédemment en service au poste d'Obock, est affecté à l'hôpital colonial pour compter du 15 août 1948. Ahmed Mohamed II, infirmier 9 échelon précédemment en service à l'hôpital colonial, est affecté au dispensaire d'Obock, pour compter de la même date.